



PROCÈS-VERBAL  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP  
ÉCOLES SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J.-C.-CHAPAIS

Procès-verbal de la première séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le jeudi 19 octobre 2017 à 19 h 15 à l'école Saint-Philippe.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Parents : Caroline Boutin, Manon Bélanger, Isabelle Rossignol, Stéphanie Dionne et Florence Paul

Enseignants : Annick D'Amours, Charles Bissonnette, Frédéric St-Pierre, Véronique Caron

Personnel de soutien : Caroline Caron

Professionnel : Aucun professionnel ne siège sur le CÉ

Direction : Nathalie Nolin

Commissaire : Céline Langlais

**ÉTAIENT ABSENTS**

Éric Maltais

**1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame Nathalie Nolin accueille les membres, souhaite la bienvenue et constate le quorum. Elle ouvre la séance à 19 h 15. Proposition d'un tour de table afin de se présenter (nom et école).

Seulement rappeler que madame Florence Paul a été élue pour représenter nos écoles au comité de parents (art. 189) et que son substitut est madame Caroline Boutin.

Comme l'article 58 le stipule dans la Loi sur l'instruction publique, le directeur de l'école préside le conseil d'établissement jusqu'à l'élection du président.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Annick D'Amours et résolu

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé en laissant le point autre sujet ouvert.

**3. NOMINATIONS**

La directrice de l'école informe les membres qu'il y a lieu d'élire un poste de vice-présidence, un poste de secrétaire et un poste de trésorerie du conseil d'établissement.

PRÉSIDENT

CÉ #17-18-002

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par Caroline Boutin et résolu :

QUE madame Isabelle Rossignol agisse comme présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 (durée de 1 an).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

VICE-PRÉSIDENT

CÉ # 17-18-003

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par Véronique Caron et résolu :

QUE madame Caroline Boutin agisse comme vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 (durée de 1 an).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SECRÉTAIRE

CÉ # 17-18-004

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par Manon Bélanger et résolu :

QUE madame Véronique Caron agisse comme secrétaire du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 (durée de 1 an).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

TRÉSORERIE

CÉ # 17-18-005

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par Véronique Caron et résolu :

QUE Manon Bélanger agisse comme trésorière du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 (durée de 1 an).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**4. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 JUIN 2016**

CÉ # 17-18-006

Il est proposé par madame Caroline Caron et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 14 juin 2017 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **SUIVI :**

- **Parc-école de Saint-Denis**

Le comité est encore en attente puisque la rencontre prévue avec M. Dallaire a été annulée plus tôt ce mois-ci puisque ce dernier avait eu un malaise et était hospitalisé. Par contre, la commande pour le panier de basketball et les buts est envoyée. Lorsque M. Dallaire se portera mieux, Mme Nathalie verra à créer le lien avec la municipalité pour rétablir la confiance. Mme Céline propose que la rencontre ait lieu avec tout le comité.

### **5. SIGNATURE DU FORMULAIRE DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS (ART. 70, LIP)**

La présidente du conseil d'établissement explique le formulaire de dénonciation d'intérêts. Le formulaire est remis à tous les membres du conseil d'établissement. Les membres remplissent le formulaire et le remettent à la secrétaire.

### **6. AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS**

La présidente du conseil d'établissement explique le formulaire d'autorisation de transmission de renseignements. Les membres remplissent le formulaire et le remettent à la secrétaire.

### **7. CALENDRIER ET HORAIRE DES RENCONTRES DE L'ANNÉE (AU MOINS 5) (ART. 67, LIP)**

CÉ # 17-18-007

La directrice de l'école propose un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018.

Il est proposé par Frédéric St-Pierre et résolu :

QUE le projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 soit adopté tel que proposé. Les rencontres auront lieu à l'école Saint-Philippe, sauf pour celui du 30 novembre qui sera à l'école Notre-Dame. Les dates des prochaines rencontres sont le 30 novembre 2017, le 8 février 2018, le 19 avril 2018 et le 7 juin 2018 toujours à 19h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **8. RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (ART. 63 ET 67, LIP)**

CÉ # 17-18-008

Selon l'article 61, le quorum aux séances du conseil d'établissement est la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.

Selon l'article 63, les décisions du conseil d'établissement sont prises à la majorité des voix exprimées par les membres présents et ayant le droit de vote. En effet, selon l'article 46, le directeur de l'école participe aux séances du conseil d'établissement, mais sans droit de vote. Par ailleurs, l'article 42 mentionne que les membres de la communauté n'ont pas droit de vote au conseil d'établissement.

Il est important de se rappeler que selon l'article 64 que toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.

Pour l'exercice des fonctions en lien avec l'article 71, les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté.

Il est proposé par Stéphanie Dionne et résolu :

QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 soient établies telles que déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9. APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES QUI NÉCESSITENT UN CHANGEMENT D'HEURE OU UN DÉPLACEMENT DES ÉLÈVES HORS DE L'ÉCOLE (ART.87, LIP)**

CÉ # 17-18-009

Il est proposé par Florence Paul et résolu :

QUE les sorties éducatives pour l'année scolaire 2017-2018 soient adoptées telles que proposées. Si d'autres activités se présentaient, madame Nolin enverra un courriel aux membres du conseil d'établissement.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

**10. MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES ET PARTICULIERS (ART. 88, LIP)**

CÉ # 17-18-010

Aide individualisée	7 643 \$
Saines habitudes de vie au primaire	1 047 \$
Soutien à l'intégration	3 256 \$
Initiatives	7 521 \$
Composition de la classe (Saint-Philippe)	10 140 \$
Vitalité (Saint-Denis)	15 960 \$
Aide aux parents	1 000 \$

Nous avons une technicienne en éducation spécialisée à raison de 24 h par semaine. Partager entre Saint-Philippe et Mont-Carmel.

De l'aide pédagogique est donnée aux classes de 1re année par Monsieur Charles répartie de la façon suivante : 7 heures dans la classe de madame Françoise et 5 heures dans la classe de madame Annick.

Un budget spécial est octroyé à l'école de Saint-Denis parce qu'elle a 60 élèves et moins. C'est une mesure spéciale pour la vitalité des petites communautés. Avec ce budget, Mme Nolin a ajouté 6 h d'aide pédagogique à monsieur Frédéric et 6 h de soutien par une technicienne en éducation spécialisée dans la classe d'Émilie.

Madame Nathalie précise qu'il n'y a pas eu d'ajout d'heures au 3<sup>e</sup> cycle parce que les enseignantes bénéficient 1 h 30 minutes à cause de l'anglais enrichi. Les enseignantes reprennent ce temps avec les élèves sur des périodes de diner.

La révision des besoins sera effectuée dans les semaines du 27 novembre au 8 décembre en même temps que l'élaboration des plans d'intervention.

Des ajouts d'heures de soutien seront possibles selon les budgets alloués.

Une nouvelle façon de procéder sera prochainement proposée aux différentes équipes-écoles en ce qui concerne l'aide aux devoirs et leçons. Elle serait faite sous forme d'aide aux parents où le parent pourrait venir en classe avec son enfant pour la période de devoirs et leçons. C'est à suivre avec la sortie du premier bulletin.

Il est proposé par Frédéric St-Pierre et résolu :

QUE la mise en œuvre des programmes des services complémentaires et particuliers pour l'année scolaire 2017-2018 soit adoptée telle que proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **11. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Nolin mentionne que le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017 était de 1 500 \$. Nous ne connaissons pas le montant alloué jusqu'à maintenant pour la présente année scolaire.

Le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 sera adopté lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

#### **12. APPROBATION DU PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LE PROJET ÉDUCATIF ET DU BILAN DE LA CONVENTION DE GESTION.**

D'ici 2018, la loi 105 entrera en vigueur. Cette loi permettra de regrouper les 3 documents en un seul.

##### **Approbation du plan de réussite en lien avec le projet éducatif**

CÉ # 17-18-011

Madame Nolin fait la présentation du plan de réussite en lien avec le projet éducatif.

Il est proposé par madame Isabelle Rossignol et résolu :

QUE le plan de réussite en lien avec le projet éducatif soit approuvé tel que déposé.

##### **Approbation du bilan de la convention de gestion**

CÉ # 17-18-012

Madame Nolin en fait la présentation et explique les critères d'évaluation.

Il est proposé par Caroline Boutin et résolu :

QUE le bilan de la convention de gestion soit approuvé tel que déposé.

Pour faire suite à l'évaluation de cette dernière, il a été décidé de poursuivre avec la même cohorte d'élèves (6<sup>e</sup> année) pour l'année scolaire 2017-2018. Nous pourrions alors constater la progression des élèves depuis le début de l'évaluation.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

### 13. INFORMATIONS :

#### 13.1 DIRECTION

Les grandes rencontres : Conférences - Soirée grand public.  
La collaboration école-famille, un défi réalisable?  
Plaidoyer pour la bienveillance

- Les parents ont reçu une invitation pour une conférence donnée par M. Égide Royer et qui a pour thème «Passionnés de réussite? Comment puis-je augmenter les chances que mon enfant ou mon adolescent, en 2017-2018, réussisse encore mieux à l'école? Cette conférence présente des pratiques exemplaires et prometteuses en classe, à la maison et dans la communauté pour permettre aux jeunes de se donner la réussite et l'excellence en cadeau. Cette conférence est organisée par l'école secondaire Chanoine-Beaudet avec la participation et la collaboration des écoles primaires et de l'école secondaire du secteur de La Pocatière et des écoles primaires du secteur Saint-Pascal. Elle aura lieu le 4 novembre de 9 h à 12 h à l'école secondaire Chanoine-Beaudet.

- Lucien Briand – Projet immersion anglaise 20 h

Pour la 20<sup>e</sup> année, l'école Sacré-Cœur organise un voyage de fin d'année à Toronto pour les élèves finissants. M. Briand, puisqu'il reste de la place dans l'autobus, nous demande si nous serions d'accord pour les offrir aux finissants de nos écoles. Habituellement, l'offre est faite aux écoles entourant le secteur La Pocatière, mais cette année, ces écoles organisent leur propre voyage. Le voyage coûte 460\$ par élève. Les élèves ont le choix de faire soit les différentes campagnes de financement (emballage dans les supermarchés, vente de pains, de café, de produits nettoyants, etc.) et de payer la différence, soit de payer le coût entier du voyage. Le voyage est d'une durée de 4 jours entre le 15 et le 18 juin 2018. Dans nos écoles, Mme Sylvie Pelletier (musique) et M. Gabriel Dumont (éducation physique) acceptent d'accompagner nos élèves pendant le voyage et chapeauteront les différentes étapes de préparation.

Le conseil d'établissement accepte de présenter le projet aux élèves et à leur parent. Mme Nathalie contactera M. Lucien pour fixer une date de rencontre avec lui afin qu'il présente le projet aux élèves dans nos classes.

- Activités parascolaires offertes par Mme Kelly, enseignante d'éducation physique à Saint-Denis : cheerleading, basketball, karaté, midi-sportif.
- Chorale avec les élèves de Saint-Denis et Mme Sylvie Pelletier, enseignante de musique

### 13.2 SERVICE DE GARDE

Voici les détails pour les inscriptions pour la déclaration des effectifs au 30 septembre.

	Statut régulier	Statut sporadique
École Saint-Philippe	22	28
École Notre-Dame	36	19
École J.-C.-Chapais	9	13

Étant donné le peu d'inscriptions au service de garde de Saint-Denis, les journées pédagogiques se dérouleront à Saint-Philippe à moins qu'il y ait 10 enfants d'inscrits lors d'une de ces journées.

Halloween : M. Sébastien aimerait passer dans les maisons entre 15h30 et 16h30 le soir de l'Halloween avec les enfants du service de garde.

Présentation des sorties pour les prochaines journées pédagogiques des 3 services de garde.

- Piscine – vendredi 27 octobre
- Bubble football – vendredi 10 novembre
- Cinéma – vendredi 17 novembre

CÉ # 16-17-013

Il est proposé par Charles Bissonnette et résolu :

QUE les sorties soient approuvées telles que proposées. Si d'autres activités se présentaient, madame Nolin enverra un courriel aux membres du conseil d'établissement.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

### 13.3 ENSEIGNANTS

CÉ # 16-17-014

- Sortie à la Salle André Gagnon le 2 et 3 novembre prochain.
- Activités dans les classes pour la fête de l'Halloween. St-Denis, visite à la Maison Chapais, film « récompense » pour les bons coups du mois, petite parade de costume. Mont-Carmel, ateliers d'Halloween en équipe multi-âge, petite parade de costume. Saint-Philippe se réunit lundi pour discuter des activités d'Halloween. À suivre!
- Remise des bulletins en novembre – Rencontre de parents le 17 novembre
- Thème « Un pour tous, tous pour un! » : L'école Saint-Philippe a commencé à afficher les petites mains qui représentent les bonnes actions faites par les élèves.
- La sortie aux pommes a eu lieu dans les dernières semaines pour chacun des cycles.

Il est proposé par madame Caroline Boutin et résolu d'adopter les modifications à l'horaire et les déplacements à l'extérieur de l'école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **13.4 COMITÉ DE PARENTS**

Les représentantes n'ont pas pu se rendre à la dernière rencontre du comité de parents.

#### **14. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

#### **15. AUTRES SUJETS :**

**15.1** Dépliant du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA)

**15.2** Résolution pour l'achat d'un tambour Bahia pour l'école J.-C.-Chapais

CÉ # 16-17-015

CONSIDÉRANT QUE le service de garde Le coin des 5-12 a donné un montant de 500 \$ à l'école J.-C.-Chapais pour l'achat d'instruments de musique;

IL EST PROPOSÉ par madame Caroline Boutin

Que l'école fasse l'achat d'un tambour Bahia avec le montant reçu du service de garde Le coin des 5-12.

**15.3** **Projet bibliothèque**

L'inauguration de la bibliothèque de l'école Notre-Dame de Mont-Carmel a eu lieu le 5 octobre dernier.

À Saint-Philippe, la bibliothèque sera informatisée cette année.

**15.4** **Expo-sciences**

Une activité expo-sciences sera organisée au mois d'avril. Les élèves du 3<sup>e</sup> cycle (incluant les élèves de 4<sup>e</sup> année de la classe de Mme Caroline à St-Denis) devront faire un projet qui sera présenté aux autres élèves des 3 écoles lors d'une « foire » scientifique ainsi qu'aux parents en soirée. Comme Mme Florence Paul a besoin de fonds pour mener à terme cette activité (acheter le matériel nécessaire aux différentes expériences des élèves, achat des prix de participation aux élèves), elle demande l'autorisation du CÉ afin de pouvoir faire quelques levées de fonds (principalement des demandes de commandite aux entrepreneurs de la région).

#### **16. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public.

#### **17. PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine réunion aura lieu le jeudi, le 30 novembre 2017 à 19 h 15 à l'école Notre-Dame.



CÉ # 16-17-016

**18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21 h 37**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Frédéric St-Pierre et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Isabelle Rossignol  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Nathalie Nolin  
Directrice